



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Nov 2010
N° 107

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Edito

Coup de tonnerre, séisme, révolution, de quoi parle-t-on ? D'une déclaration du Pape Benoît XVI dans un livre d'entretiens à paraître la semaine prochaine. Figurez-vous que le premier des catholiques a, enfin, déclaré que l'usage du préservatif pouvait se justifier dans certains cas pour éviter la transmission du sida. Alléluia ! A peine un an après avoir déclaré à des journalistes qui l'accompagnaient en Afrique, pays particulièrement touché comme chacun sait, que les préservatifs ne devaient pas



être utilisés parce qu'ils risquaient d'aggraver la propagation du sida, le moins que l'on puisse dire c'est un pas de géant en avant. Il était temps.

Certes, le propos est limité, le Pape n'évoque en effet l'usage du préservatif que dans certains cas particuliers, comme, par exemple, pour éviter aux prostituées d'être infectées par le virus. Mais tout de même, c'est bien la première fois qu'un pape ose même prononcer ce mot... Alors aller jusqu'à « autoriser » l'usage de la capote, c'est carrément révolutionnaire. Sur-tout de la part d'un pape présenté plutôt comme un « ultra ». Des propos qui en tout cas ont été accueillis plus que favorablement par les catholiques militants autant que par les militants de la lutte contre le sida. Faut-il y voir un signe d'ouverture annonciateur d'autres futures bonnes nouvelles ? En tout cas on ne peut que l'espérer...

Nos élus « s'en sont » revenus de Cannes où ils sont allés assister, toute la semaine dernière, au MAPIC (Marché international des professionnels de l'immobilier commercial). Un salon où les grandes enseignes entrent en relation avec les territoires venus leur exposer les possibilités d'installation. On y trouve des villes (françaises et étrangères), des communautés d'agglomération, des départements et régions, chacun essayant d'apparaître comme le meilleur endroit pour...

Evidemment, chacun le comprendra, ce genre de salon est davantage un lieu de prise de contacts, d'expositions, que de concrétisation. On se rencontre, on se parle, on s'échange des coordonnées, on se revoit et plus si affinités. Nous faire croire dans ce contexte que l'enseigne QUICK a décidé de s'installer à Calais au seul motif du Mapic, est pour le moins risible.

D'autant plus risible que QUICK a déjà été présent sur le Calaisis (à la cité de l'Europe) et n'a pas hésité un instant à fermer les portes quand les résultats ne leur convenaient pas, que, pour la circonstance, madame Bouchart semble avoir changé radicalement d'opinion sur ce salon.

Hier, elle décriait le Mapic, prétendant qu'en fait les élus allaient y faire du tourisme (ce qui faisait bondir Madame Crespel, ancienne maire de Coquelles). Aujourd'hui elle prête à ce salon toutes les vertus, même celles qu'il n'a pas : la relance des investissements lourds, la réorientation des efforts vers le secteur industriel, la modernisation des infrastructures urbaines...

Pour l'occasion de l'officialisation de l'arrivée du « Cuic », le journal municipal (nord littoto) s'est fendu d'articles pouvant amener à croire que de très nombreuses enseignes pourraient arriver à Calais.

Il n'en est rien, et chaque année nombreux sont les visiteurs (souvent les mêmes) qui passent, se renseignent, et continuent de penser que notre territoire souffre d'une véritable faiblesse au niveau du pouvoir d'achat, que l'emploi n'y est pas au mieux, que la présence commerciale y est surdimensionnée.

Si cela ne doit pas empêcher de promouvoir et de tenter d'attirer de nouvelles activités commerciales, cela devrait

néanmoins interpeller les élus au pouvoir et les amener à travailler à une orientation de l'activité économique davantage pourvoyeuse d'emplois, de richesses.

Madame Bouchart et ses amis, devaient régler le problème du chômage ! Une fois les rouges battus tout devait aller mieux et les investisseurs devaient arriver en nombre à Calais. Ce que l'on a vu depuis est somme toute assez décevant.

Le taux de chômage est passé de 13 à plus de 17%, les emplois ont disparu et disparaissent encore par centaines (dentelle, Seafrance, Calaire, PME, commerces, services...), et les rares projets qu'on nous présente tournent autour de la « bouffe ». KFC, QUICK, et de nombreux projets de Snack ou Kebab de salariés de SEAFRANCE souhaitant partir avec une surprime... Le compte n'y est pas, il l'est d'autant moins que madame Bouchart, ses amis, d'autres, resteront comme ceux qui ont refusé le seul projet industriel novateur présenté ces dernières années dans la région. En refusant le projet ERAS Métal, ils avaient alors privé le Calaisis de 30 millions d'euros d'investissement, et de 75 emplois de qualité, bien mieux rémunérés que les emplois à tant partiel de la restauration rapide.

C'est pour masquer leur incapacité à tenir leurs engagements, pour masquer leur incapacité à renverser la tendance en matière économique que ceux qui dirigent notre ville utilisent de vieilles méthodes qui veulent : que ça n'est pas parce qu'on n'a rien à dire qu'il faut la fermer, que si l'on a peu d'idées il convient de les asséner avec beaucoup de force pour les rendre plus incontournables, et qu'enfin si l'on a un tout petit bilan il est indispensable de faire beaucoup de mousse autour pour faire croire qu'il est remarquable.

Sauf que les Calaisiens n'y trouvent pas leur compte et qu'il n'hésitent plus aujourd'hui à le dire. Comme le disait justement ce demandeur d'emploi rencontré sur un boulevard : « au rythme où ils vont il ne manque plus que 400 QUICK ou Mac do pour régler le problème de l'emploi. Y a de l'espoir... »

En bref... En bref... En bref... En bref... En bref... En

Marché de Noël

Natacha Bouchart a décidé de relancer le commerce en centre-ville. Elle le dit et le répète. Bon passons sur le fait que les deux seules enseignes que la maire de Calais a réussi à aller chercher avec les dents : KFC et Quick (c'est vrai que pour ces deux-là, nul besoin d'avoir des dents solides...), s'installeront en périphérie, sur la zone du Chemin Vert. C'est juste un petit « dérapage ». Concernant le centre-ville donc, Natacha Bouchart s'est dit qu'il fallait frapper fort pour les fêtes de fin d'année. Histoire que les visiteurs qui viennent dans notre centre-ville y faire leurs emplettes aient envie d'y revenir. Du coup cette année... aucun sapin ne sera donné aux commerçants pour agrémenter leur commerce et les boulevards par la même occa-

sion. Ben oui quoi, c'est très surfait des sapins à Noël, et pourquoi pas des décorations tant qu'on y ait ! On a encore de la chance que les illuminations soient maintenues. Ça doit être parce que Natacha aime ça. Et pour être sûr que les commerces de centre-ville marchent bien durant les fêtes, elle a pris une seconde mesure radicale : elle a décidé d'exporter le marché de Noël dans le forum Gambetta, son nouveau joujou. Ça c'est une sacrée bonne idée. Comme ça les gens qui arpentaient les boulevards, et donc étaient susceptibles d'entrer dans l'un des magasins desdits boulevards y faire leurs achats, resteront sans doute au forum...

Calais : son beffroi sous bâche, et son Marché de Noël en salle. Venez voir : ça change !

On le note



Le 1^{er} décembre, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida, le cinéma Alhambra organise un ciné + débat (précédé d'un apéritif dînatoire) animé par Katherine Danel, directrice de l'association ADIS. Le film c'est « ABC Africa » de l'Iranien Abbas Klarostami. On n'hésite pas à en parler autour de soi.

Le saviez-vous ?



Le collectif C'SUR est plus que jamais à la recherche de bénévoles mais également de vêtements, linge de toilette, nourriture non périssable, produits d'hygiène... A déposer à l'Alhambra, ou mieux, 1^{er} rue de Croy (en face de la poste de Calais-Nord) le samedi après-midi tous les 15 jours de 13 h 30 à 19 h.

Stationnement payant (ou pas)

Ce n'est pas la première fois que des avocats en mal de reconnaissance s'égosillent pour dénoncer la nullité de certains procès verbaux établis pour défaut d'acquiescement des taxes liées au stationnement payant. Relayés par une association de défense des consommateurs, certaines villes de France dont celle de Calais y sont citées.

Il est à noter que pour une fois (c'est bien la seule !), nos chers édiles de la mairie ont reconnu que l'arrêté, pris sous l'ancienne municipalité, était tout à fait conforme à la législation en cours et que, par contre, le leur pouvait prêter à confusion et a été rectifié depuis. En effet, Mme Bouchart, dès son arrivée aux affaires municipales, décidait de supprimer une grande partie du stationnement payant et prenait donc un nouvel arrêté

en ce sens, en omettant de rappeler certains éléments fondamentaux, source de cette polémique.

Ce que ne dit pas Mme Bouchart, c'est que lors de la décision de l'extension du périmètre du stationnement payant à Calais, bien qu'élu local, certes de l'opposition, elle n'a jamais respecté la décision du conseil municipal en se faisant verbaliser plus de 120 fois pour défaut d'acquiescement de la taxe !

Plus fort encore, celle qui était supposée respecter les décisions municipales (c'est cela la démocratie !) ne réglait pas le montant de ses contraventions dans le délai imparti de 2 mois, au point de devoir les transmettre au tribunal de police !

Comment faire respecter les arrêtés municipaux quand soi-même on s'en exonère !

Privilèges... toujours pour les mêmes !

A maintes reprises, l'adjoint à l'environnement a dénoncé, par presse interposée, l'attitude de certains Calaisiens qui laissent leurs poubelles sur les trottoirs. Il n'hésitera pas d'ailleurs à les menacer de verbalisation.

Si cette démarche s'inscrit, à juste titre, dans une démarche de respect de l'environnement, encore faudrait-il que tous, sans exception, soient logés à la même enseigne. Pollueur... payeur !

Oui mais voilà, certains échappent à la vindicte de cet élu, notamment

lorsqu'ils sont proches de Mme le Maire.

Tenez, regardez donc cette photo montrant une luxueuse villa au centre de Calais, où les arbres sont tellement grands qu'ils envahissent



plus de la moitié de la chaussée, au point d'indisposer certains riverains.

Si les poubelles ne sont pas dehors, par contre on constatera que les feuilles mortes ont largement envahi les trottoirs. Qu'attend l'adjoint à l'environnement pour, là aussi, imposer leur ramassage ? Comme toujours, avec cette municipalité de droite il vaut mieux être beau, riche et bien portant... que pauvre !

Les Calaisiens jugeront, le moment venu.

Médillée, mais sans le sou !

Ça n'est pas nouveau et cela pourra encore se reproduire. Il arrive que des citoyens ayant été récompensés pour leur bravoure, leurs mérites, leur attachement à servir la France... se soient retrouvés à un moment de leur vie (pour des raisons diverses) complètement désargentés. C'est reconnaissons-le particulièrement navrant.

Nous n'avions pas une seconde imaginé que cette situation puisse être vécue par madame le maire de cette ville. Et pourtant... Il semble bien que madame Bouchart, récemment épinglée, vive des moments difficiles, puisqu'elle est apparemment contrainte de se faire rembourser les petites friandises qu'elle consomme à l'occasion de l'un ou l'autre de ses déplacements.

Rendez-vous compte, être obligé de solliciter le contribuable pour qu'il prenne en charge quelques malheureux bonbons ! Pourvu que demain, elle ne soit pas dans la situation de présenter une facture de papier de toilette, là ce serait vraiment dégradant et personne ne souhaite que l'on en arrive là.

Pourtant, nous pensions qu'avec un revenu avoisinant les 8000 euros par mois, madame le maire se trouvait à l'abri des petits soucis de la vie quotidienne. Vous le constatez, on ne sait jamais tout et même les riches peuvent être dans la m....

Evidemment si cela s'avérait nécessaire, nous serions prêts à lancer une opération « pièces jaunes pour les bonbons de Natacha ». Suffit de nous le dire.

Voyageur désargenté

Le président de l'Agglomération calaisienne voyage beaucoup. Il aime aussi bien vivre disent les mauvaises langues. A son retour de Cannes, il enchaînait sur un nouveau voyage pour ... on ne sait pas et peu importe.

Si les voyages forment la jeunesse (c'est ce que prétendait le poète) ils coûtent également. Et là, notre Philou qui possède pourtant un revenu des plus raisonnables (pas loin de 6000 euros mensuel) a apparemment éprouvé le besoin d'être soutenu financièrement. Alors qu'habituellement les élus avancent l'ar-

gent de leurs dépenses et se font rembourser ensuite sur présentation des factures, il a souhaité que l'agglomération, le contribuable en quelque sorte, lui fasse une avance. Plusieurs centaines d'euros.

C'est alors posé un problème de fond, comment faire pour avancer de l'argent quand il n'y en a pas ? Non pas que la structure soit fauchée (encore que cela pourrait lui arriver un jour) mais tout simplement parce qu'il n'y a pas d'argent liquide dans une administration. Qu'à cela ne tienne, on n'a qu'à prendre dans la régie de recettes et

dépenses de l'ex école nationale de musique qui, elle, a bien un peu d'argent pour les entrées des spectacles.

Une telle mesure est évidemment parfaitement illégale surtout quand elle se fait en l'absence du responsable de la caisse (le régisseur) qui, rappelons-le, est responsable personnellement sur ses deniers de l'équilibre de la régie.

Pourvu que le percepteur municipal ne décide pas un contrôle inopiné des régies, notre Philou serait alors lui aussi dans la m....

Ça m'gratte

La faute à ki ?

Lors du dernier conseil municipal, les élus (de la majorité) ont adopté une délibération visant à recruter deux journalistes « expérimentés » (qui) puissent aussi intervenir ponctuellement sur la relecture des articles rédigés par les agents de la Direction de la Communication. Une délibération qui n'avait d'ailleurs pas manqué de provoquer la réaction des élus de l'opposition (voir Rusé 104). A la lecture du site internet de la ville cette semaine, on s'interroge. La mairie n'a sans doute pas trouvé de journalistes « expérimentés » acceptant de plus de faire un travail de relecture-censure. En tout cas, à raison de 2 fautes en 3 lignes dans le même article, on se dit qu'il y a comme un problème... Alors, pour information : Pointe à Pitre, capitale de la Guadeloupe, s'écrit bien avec un « e » à Pointe, quant au « tout » de « dans les tout premiers », « tout » ne s'écrit pas avec un « s » mais bien avec un « t ».



Déçu mais fier d'avoir mené, la première semaine, l'épreuve dans les tous premiers de sa catégorie.

Merci

Permettez-moi une dernière de remercier l'ensemble des amis du Rusé qui ont voulu par un message me souhaiter un joyeux anniversaire.

C'est vrai que 50 comme 20 sont des anniversaires un peu spéciaux, mais ce qui est encore plus fort c'est de constater combien un simple message peut émouvoir.

Merci à tous et rendez-vous dans les prochains combats pour ensemble construire une autre vie. Amitiés.

Jacky

Le dessin

Tout est dans la façon de dire les choses... Notre dessinateur Babouse l'a bien compris...

REMANIEMENT MINISTÉRIEL

